



**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
AU 30 JUIN 2012**

Août 2012



ECC MAZARS

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

SOMMAIRE

	<u>PAGE</u>
I. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE	3
II. ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012	6

**I. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012**



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012

*Mesdames, messieurs les Actionnaires de
Tunisie Leasing SA,*

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2012. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 573 925 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 7 455 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2012, l'état des engagement hors bilan ainsi que, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Leasing» au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 30 août 2012

Les Co-commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

II - ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETEES AU 30 JUIN 2012

	Page
Bilan	7
Etat des engagements hors bilan	8
Etat de résultat	9
Etat des flux de trésorerie	10
Notes aux états financiers	11

BILAN ARRETE AU 30 juin 2012

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
ACTIFS				
Liquidités et équivalents de liquidités	3	<u>2 015 169</u>	<u>2 008 740</u>	<u>603 432</u>
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours Financiers		520 847 831	460 734 845	489 573 289
Moins : provisions		(15 689 558)	(11 743 646)	(14 502 071)
	4	<u>505 158 273</u>	<u>448 991 199</u>	<u>475 071 218</u>
Créances de leasing : Impayés		20 783 467	18 542 902	21 423 884
Moins : provisions et produits réservés		(13 864 889)	(12 123 894)	(14 059 751)
	5	<u>6 918 578</u>	<u>6 419 008</u>	<u>7 364 133</u>
Intérêts constatés d'avance		(2 855 627)	(2 604 362)	(2 670 354)
Total des créances sur la clientèle		<u>509 221 224</u>	<u>452 805 845</u>	<u>479 764 997</u>
Portefeuille titres de placement	6	<u>687 110</u>	<u>432 199</u>	<u>733 202</u>
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		35 062 579	36 159 637	36 820 112
Moins : provisions		(112 386)	(316 655)	(112 386)
Total Portefeuille d'investissement	7	<u>34 950 193</u>	<u>35 842 982</u>	<u>36 707 726</u>
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		4 737 261	3 745 930	4 599 612
Moins : amortissements		(2 974 620)	(2 481 367)	(2 715 023)
	8	<u>1 762 641</u>	<u>1 264 563</u>	<u>1 884 589</u>
Immobilisations corporelles		12 968 942	5 736 862	6 188 248
Moins : amortissements		(3 372 522)	(2 827 396)	(3 020 286)
	9	<u>9 596 420</u>	<u>2 909 466</u>	<u>3 167 962</u>
Total des valeurs immobilisées		<u>11 359 061</u>	<u>4 174 029</u>	<u>5 052 551</u>
Autres actifs	10	<u>15 692 048</u>	<u>12 112 420</u>	<u>11 898 002</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>573 924 805</u>	<u>507 376 215</u>	<u>534 759 910</u>

	Notes	30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	11	15 842 316	6 890 663	10 755 267
Emprunts et dettes rattachées	12	413 335 920	367 663 379	387 700 960
Total Emprunts et ressources spéciales		<u>429 178 236</u>	<u>374 554 042</u>	<u>398 456 227</u>
Autres Passifs				
Dettes envers la clientèle	13	14 811 910	11 131 086	13 187 566
Fournisseurs et comptes rattachés	14	27 655 661	25 199 699	25 669 262
Provisions pour passifs et charges	15	1 107 778	692 782	1 020 732
Autres	16	5 904 490	5 293 605	3 939 498
Impôt différé suite à l'opération de fusion		259 569	-	-
Total des autres Passifs		<u>49 739 408</u>	<u>42 317 172</u>	<u>43 817 058</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves		37 758 998	33 868 843	33 868 843
Résultats reportés		14 793 245	16 253 664	16 253 663
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>87 552 243</u>	<u>85 122 505</u>	<u>85 122 506</u>
Résultat de la période		7 454 918	5 382 495	7 364 119
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17	<u>95 007 161</u>	<u>90 505 000</u>	<u>92 486 625</u>
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		<u>573 924 805</u>	<u>507 376 215</u>	<u>534 759 910</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
au 30 juin 2012
(Montants exprimés en dinars)

	30 juin	31 décembre
	2012	2011
PASSIFS EVENTUELS	11 000 000	13 122 673
Cautions, avals et autres garanties données	11 000 000	13 122 673
ENGAGEMENTS DONNES	27 611 191	19 977 000
Engagements de financement en faveur de la clientèle	27 611 191	19 977 000
ENGAGEMENTS RECUS	75 863 089	71 997 315
Garanties reçues	7 672 564	7 896 865
Intérêts à échoir sur contrats actifs	68 190 525	64 324 807
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	8 973 142	6 039 033
Engagements sur titres (*)	6 039 033	6 039 033
Emprunts obtenus non encore encaissés	2 934 109	-

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des deux premières échéances pour un montant global de 2 415 580 DT.

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 30 JUIN 2012
(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		21 541 968	20 846 272	41 589 852
Variation des produits réservés		151 409	(527 906)	(1 129 006)
Total du revenu de leasing	18	21 693 377	20 318 366	40 460 846
Autres produits d'exploitation	19	352 901	521 372	859 967
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		22 046 278	20 839 738	41 320 813
CHARGES FINANCIERES NETTES	20	(10 953 091)	(10 975 037)	(21 669 666)
PRODUITS DES PLACEMENTS	21	5 136 019	3 867 931	4 492 736
PRODUIT NET		16 229 206	13 732 632	24 143 883
Charges de personnel	22	(3 017 670)	(2 899 446)	(5 325 990)
Autres charges d'exploitation	23	(2 203 282)	(1 999 138)	(3 753 822)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(1 144 032)	(2 043 167)	(6 126 893)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres		-	86 288	139 681
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(611 833)	(294 627)	(744 966)
Dotations aux provisions pour risques divers	26	(147 937)	(12 274)	(298 225)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 104 453	6 570 268	8 033 669
Autres gains ordinaires	27	214 194	158 380	621 562
Autres pertes ordinaires		-	(529)	(529)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		9 318 647	6 728 119	8 654 700
Impôt sur les bénéfices	28	(1 863 729)	(1 345 624)	(1 290 581)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		7 454 918	5 382 495	7 364 119
Résultat par action	17	1,065	0,769	1,052

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		Exercice
		2012	2011	2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	29	162 036 381	140 834 012	289 236 887
Décaissements pour financement de contrats de leasing	30	(167 011 328)	(117 728 198)	(273 522 427)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	31	(6 161 747)	(5 335 617)	(9 857 878)
Intérêts payés	32	(11 033 271)	(11 024 738)	(20 999 198)
Impôts et taxes payés	33	(543 121)	(995 954)	(2 561 088)
Autres flux de trésorerie	34	2 353 691	2 250 586	3 278 967
		<u>(20 359 394)</u>	<u>8 000 091</u>	<u>(14 424 736)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	(205 389)	(750 700)	(2 107 883)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	8 900	37 519
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	36	(3 063 970)	(3 951 982)	(5 743 273)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	37	490 683	755 475	1 511 272
		<u>(2 778 676)</u>	<u>(3 938 307)</u>	<u>(6 302 365)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	38	(5 947 933)	(5 947 842)	(5 947 842)
Encaissements provenant des emprunts	12	85 370 000	101 000 000	226 630 000
Remboursement d'emprunts	12	(74 759 309)	(78 451 656)	(185 262 683)
Flux liés au financement à court terme	12	14 800 000	(25 300 000)	(24 600 000)
		<u>19 462 758</u>	<u>(8 699 498)</u>	<u>10 819 475</u>
Variation de trésorerie				
		<u>(3 675 312)</u>	<u>(4 637 714)</u>	<u>(9 907 626)</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	39	(10 151 835)	(244 209)	(244 209)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	39	(13 827 147)	(4 881 923)	(10 151 835)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur les résultats reportés telle que décidée par l'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)
	<hr/>
<u>Apport net</u>	DT 5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2012 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**2-1 Base de préparation des états financiers**

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il a été constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par la circulaire BCT n°99-04.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-3 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location étaient les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-8 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Banques	2 011 591	2 003 518	598 376
- Caisses	3 578	5 222	5 056
<u>Total</u>	<u>2 015 169</u>	<u>2 008 740</u>	<u>603 432</u>

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Créances de leasing (encours financiers)	508 820 849	452 929 558	479 710 983
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	364 684	849 166	357 277
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	11 662 298	6 956 121	9 505 029
<u>Total brut</u>	<u>520 847 831</u>	<u>460 734 845</u>	<u>489 573 289</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(13 677 513)	(11 731 601)	(12 490 026)
- Provisions collectives	(2 000 000)	-	(2 000 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(12 045)	(12 045)
<u>Total des provisions</u>	<u>(15 689 558)</u>	<u>(11 743 646)</u>	<u>(14 502 071)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>505 158 273</u>	<u>448 991 199</u>	<u>475 071 218</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2011	<u>475 071 218</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	147 922 194
- Relocations	2 034 701
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(110 883 072)
- Remboursement anticipé de créances	(5 706 809)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(235 162)
- Relocations	(1 857 310)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations	(2 139 963)
- Reprises	952 476
Solde au 30 Juin 2012	<u>505 158 273</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Agriculture	19 368 801	18 217 992	19 297 482
Bâtiments TP	58 656 656	50 224 408	56 160 188
Industrie			
Agro-alimentaire	25 958 961	24 746 883	25 755 629
Chimie	19 234 415	16 114 289	17 256 294
Energie	815 650	628 152	982 800
Textile	12 815 604	9 141 009	10 964 558
Mines	215 301	316 533	267 074
Autres industries	77 285 489	75 027 595	74 567 919
Tourisme			
Hôtellerie	3 628 068	4 024 294	3 971 844
Agences de voyage	2 744 299	2 971 276	2 918 600
Location de voiture	34 127 553	29 662 416	30 244 432
Autres Tourisme	4 414 890	3 772 039	4 256 359
Commerce et service			
Commerce	113 499 425	93 383 442	102 988 742
Transport	46 385 815	46 159 502	48 942 207
Audio-visuel	379 943	159 769	290 770
Professions libérales	32 787 276	27 791 467	30 458 440
Autres Services	68 529 686	58 393 779	60 249 950
Total	520 847 831	460 734 845	489 573 289

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Matériel de transport léger	161 614 624	137 735 926	152 008 983
Matériel de transport léger Utilitaire	45 015 183	35 195 525	37 467 308
Matériel de transport lourd	63 708 587	58 167 674	57 772 196
Matériel BTP	77 694 565	69 244 306	72 320 579
Equipement industriel	46 885 149	43 237 100	45 347 572
Equipement informatique	3 620 458	3 054 723	3 326 787
Autres	50 014 726	46 716 925	55 094 334
Sous total	448 553 292	393 352 177	423 337 759
Immeubles de bureaux	30 129 172	24 360 581	26 496 508
Immeubles industriels ou commerciaux	42 165 368	43 022 087	39 739 022
Total	520 847 831	460 734 845	489 573 289

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 juin 2012	2011	31 décembre 2011
Paiements minimaux sur contrats actifs	560 640 974	503 454 952	527 701 876
A recevoir dans moins d'1an	220 675 680	198 988 971	207 006 492
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	327 512 785	289 533 404	306 225 710
A recevoir dans plus de 5 ans	12 452 509	14 932 577	14 469 674
Produits financiers non acquis	68 190 525	62 919 319	64 324 807
Encours contrats actifs (1)	492 450 449	440 535 632	463 164 248
A recevoir dans moins d'1an	187 245 702	168 088 123	175 466 659
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	293 805 222	258 697 616	274 372 625
A recevoir dans plus de 5 ans	11 399 525	13 749 893	13 324 964
Créances en cours (2)	11 662 298	6 956 121	9 505 029
Créances échues (3)	364 684	849 165	357 277
Contrats suspendus (contentieux) (4)	16 370 400	12 393 927	16 546 735
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	520 847 831	460 734 845	489 573 289

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	2011	31 décembre 2011
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	9 339 637	8 622 995	9 693 749
- Intérêts de retard à facturer	80 000	36 443	156 792
<u>Montant brut</u>	9 419 637	8 659 438	9 850 541
A déduire :			
- Provisions	(1 593 665)	(1 363 486)	(1 780 884)
- Produits réservés (*)	(927 180)	(835 213)	(1 075 067)
<u>Montant net</u>	6 898 792	6 460 739	6 994 590
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	11 215 272	9 734 906	11 424 785
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	11 363 830	9 883 464	11 573 343
A déduire :			
- Provisions	(9 387 582)	(8 326 432)	(9 243 817)
- Produits réservés	(1 784 316)	(1 372 283)	(1 768 407)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	43 374	36 191	412 561
-Agiors réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(23 588)	(77 922)	(43 018)
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	6 918 578	6 419 008	7 364 133

(*) Dont 142 952 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3 Actifs préoccupants	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains		Actifs compromis	
Encours financiers	446 591 489	49 577 181	6 847 453	811 509	17 020 200	520 847 831
Impayés	1 878 772	4 208 962	1 972 593	803 072	11 691 213	20 554 612
Avances et acomptes reçus (*)	(7 148 586)	(19 468)			(983 347)	(8 151 401)
Produits à recevoir	80 000					80 000
ENCOURS GLOBAL	441 401 675	53 766 675	8 820 046	1 614 581	27 728 066	533 331 042
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,63%	0,30%	5,30%	
			7,23%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	26 662 839	948 352	-	-	-	27 611 191
TOTAL ENGAGEMENTS	468 064 514	54 715 027	8 820 046	1 614 581	27 728 066	560 942 233
Produits réservés	-	-	443 711	169 859	1 978 563	2 592 133
Provisions affectées sur les impayés	-	-	832 991	455 394	9 692 862	10 981 247
Provisions affectées sur les encours	-	-	144 126	158 479	13 374 909	13 677 514
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	1 420 828	783 732	25 046 334	27 250 894
ENGAGEMENTS NETS	468 064 514	54 715 027	7 399 218	830 849	2 681 732	533 691 339
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés			16,11%	48,54%	87,23%	
			69,61%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRES DE PLACEMENT

L'analyse des titres de placement se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Tunisie Sicav	11 871	67 824	57 963
POULINA G H	69 600	69 600	69 600
SERVICOM	-	38 280	-
STAR	200 100	200 100	200 100
BH	56 395	56 395	56 395
Les Ciments de Bizerte (*)	500 020	-	500 020
Montant brut	837 986	432 199	884 078
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(150 876)	-	(150 876)
Montant net	687 110	432 199	733 202

(*) Présentés, au 30 juin 2011, parmi les titres immobilisés

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Titres de participation	21 111 361	26 063 026	25 710 381
Titres immobilisés	9 833 225	7 541 645	7 333 225
Avances sur acquisitions de titres	2 415 580	1 207 790	2 415 580
Prêts au personnel	1 388 760	1 085 690	1 114 909
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	286 496	234 329	218 860
Dépôts et cautionnements versés	27 157	27 157	27 157
Montant brut	35 062 579	36 159 637	36 820 112
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(50 000)	(50 000)	(50 000)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(42 910)	(247 179)	(42 910)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
Montant net	34 950 193	35 842 982	36 707 726

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
<u>Soldes au 31 Décembre 2011</u>	25 710 381	25 710 381	-
Additions de l'exercice			
- Clinique El Amen Beja	31 800	31 800	-
Retraits de l'exercice			
- Annulation titres SIMT suite à l'opération de fusion absorption	(4 330 820)	(4 330 820)	-
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tuninvest Innovations Sicar	(300 000)	(300 000)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2012</u>	21 111 361	21 111 361	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2011</u>	7 333 225	7 333 225	-
Additions de l'exercice			
- Société Agricole Sidi Othmen	2 500 000	2 500 000	-
<u>Soldes au 30 Juin 2012</u>	<u>9 833 225</u>	<u>9 833 225</u>	<u>-</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	521 084		1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699		1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373		1999/2010	56,98%
S T I F	1	10,000	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	120 000	10,000	1 200 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000	50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000		2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698		2003/2010	99,44%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000		2010	1,14%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900		2009	30,00%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	1,54%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481		2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886		2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000		2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100		2010	-
Clinique El Amen Beja	2 818	100,000	281 800		2010/2012	4,34%
			21 111 361	50 000		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
* Société Méhari Hammamet	0	100,000	0		2005	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		2006	(*)
* Société PROMOTEL	0	0,000	0		2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815		2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000		2010	(*)
* Société YASMINE	250 000	10,000	2 500 000		2011	(*)
* SERTS	40 000	10,000	400 000		2011	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	25 000	100	2 500 000		2012	(*)
			9 833 225	42 910		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
ARRETE AU 30 JUIN 2012
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	4 599 612	-	137 649	4 737 261	2 715 023	259 597	2 974 620	1 762 641
TOTAUX		4 599 612	-	137 649	4 737 261	2 715 023	259 597	2 974 620	1 762 641

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Terrain	0%	38 751	2 197 320	-	2 236 071	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	1 808 228	3 477 944	-	5 286 172	180 111	131 068	311 179	4 974 994
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	30 670	30 670	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	527 662	-	-	527 662	267 837	46 508	314 345	213 317
Mobilier de bureau	10%	886 557	23 139	27 947	937 643	619 610	27 604	647 214	290 429
Matériel informatique	33%	1 683 715	-	14 870	1 698 585	1 440 653	71 359	1 512 012	186 573
Installations générales	10%	771 446	1 014 551	24 923	1 810 920	481 406	75 697	557 103	1 253 817
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		441 219	-	-	441 219	-	-	-	441 219
TOTAUX		6 188 248	6 712 954	67 740	12 968 942	3 020 286	352 236	3 372 522	9 596 420

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Frais d'émission des emprunts	1 016 731	864 804	839 209
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 514	7 514	7 514
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	2 522 257	1 115 835	1 752 568
- Avances et acomptes au personnel	19 537	21 719	10 957
- Crédit de TVA	1 941 935	3 443 163	2 511 798
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	1 520 667	-	1 002 705
- Acomptes provisionnels	-	766 935	-
- Compte courant S I M T	-	1 763 239	1 639 381
- Compte courant Tunisie LLD	46 649	11 240	40 647
- Compte courant MLA	257 762	192 451	196 871
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	518 239	393 658	534 028
- Créance issue de la réduction de capital de Tuninvest International Sicar	-	125 000	-
- Produits à recevoir des tiers	5 837 283	2 020 985	2 385 328
- Produits à recevoir sur contrats de portages	487 188	559 356	372 759
- Compte d'attente	571 599	412 326	464 422
- Charges constatées d'avance	1 519 016	969 633	653 254
Total brut	16 289 551	12 691 032	12 434 615
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(79 157)	(39 636)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(256 480)	(191 170)	(195 590)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(225 556)	(232 454)	(225 556)
Total net	15 692 048	12 112 420	11 898 002

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 30 JUIN 2012
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 936 826	395 300	916 973	2 415 153	2 097 617	217 778	916 973	1 398 422	1 016 731
TOTAUX		2 936 826	395 300	916 973	2 415 153	2 097 617	217 778	916 973	1 398 422	1 016 731

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Banques, découverts	15 842 316	6 890 663	10 755 267
<u>Total</u>	<u>15 842 316</u>	<u>6 890 663</u>	<u>10 755 267</u>

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Emprunts			
- Banques locales	96 389 971	87 312 500	95 163 938
- Banques étrangères	40 829 091	58 410 555	48 686 961
- Emprunts obligataires	218 000 000	180 000 000	200 630 000
- Billets de trésorerie	51 800 000	36 300 000	37 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>407 019 062</u>	<u>362 023 055</u>	<u>381 480 898</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 228 462	863 031	669 962
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	432 934	645 898	518 783
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 633 660	4 111 030	4 966 869
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	21 802	20 365	64 449
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 316 858</u>	<u>5 640 324</u>	<u>6 220 062</u>
<u>Total</u>	<u>413 335 920</u>	<u>367 663 379</u>	<u>387 700 960</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Apport de fusion	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>95 163 938</u>	<u>39 000 000</u>	<u>127 473</u>	<u>37 901 440</u>	<u>96 389 971</u>	<u>31 251 270</u>	<u>65 138 700</u>
* AMEN BANK	1 250 000	-	-	1 250 000	-	-	-
* AMEN BANK (SIMT)	-	-	127 473	41 098	86 375	-	86 375
* AL BARAKA BANK	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	3 000 000	-	-	1 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	4 000 000	-	-	4 000 000	-	4 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	3 000 000	-	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	-	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2009	6 000 000	-	-	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	8 000 000	-	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	2 500 000	-	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	5 500 000	-	-	1 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	7 000 000	-	-	1 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	9 166 667	-	-	1 666 667	7 500 000	4 166 667	3 333 333
* AMEN BANK 2011	18 747 271	-	-	2 443 676	16 303 595	11 584 603	4 718 992
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>48 686 960</u>	<u>=</u>	<u>=</u>	<u>7 857 869</u>	<u>40 829 091</u>	<u>26 372 371</u>	<u>14 456 720</u>
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I	3 026 572	-	-	523 436	2 503 136	1 421 512	1 081 624
* B.E.I	11 201 712	-	-	1 801 043	9 400 669	5 720 622	3 680 047
* B.E.I	9 390 282	-	-	1 299 038	8 091 244	5 451 339	2 639 905
* B.E.I	2 046 935	-	-	284 383	1 762 552	1 185 849	576 703
* B.E.I	7 805 677	-	-	939 058	6 866 619	4 957 556	1 909 063
* B.E.I	2 330 368	-	-	279 895	2 050 473	1 481 095	569 378
* PROPARCO	150 011	-	-	150 011	-	-	-
* PROPARCO	12 000 000	-	-	2 000 000	10 000 000	6 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	581 005	-	-	581 005	-	-	-
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	143 850 898	39 000 000	127 473	45 759 309	137 219 062	57 623 641	79 595 420

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Apport de fusion	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	4 000 000	-	-	-	4 000 000	-	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	3 000 000	-	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	6 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	6 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	6 000 000	-	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	12 000 000	-	-	-	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	12 000 000	-	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	16 000 000	-	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	24 000 000	-	-	-	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	20 000 000	-	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	30 000 000	-	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	30 000 000	-	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	13 630 000	16 370 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	-	30 000 000	-	-	30 000 000	26 482 000	3 518 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	200 630 000	46 370 000	-	29 000 000	218 000 000	153 482 000	64 518 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>							
* BILLETS DE TRESORERIE	37 000 000	79 300 000	-	64 500 000	51 800 000	1 500 000	50 300 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	37 000 000	79 300 000	-	64 500 000	51 800 000	1 500 000	50 300 000
TOTAL GENERAL	381 480 898	164 670 000	127 473	139 259 309	407 019 062	212 605 641	194 413 420

NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Avances et acomptes reçus des clients	8 151 402	4 765 987	6 632 235
- Dépôts et cautionnements reçus	6 660 508	6 365 099	6 555 331
<u>Total</u>	<u>14 811 910</u>	<u>11 131 086</u>	<u>13 187 566</u>

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	109 505	167 924	220 375
- Factures non parvenues	501 640	622 224	491 376
<u>Sous total</u>	<u>611 145</u>	<u>790 148</u>	<u>711 751</u>
<i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats	4 535 945	2 298 118	1 424 352
- Effets à payer	21 852 475	21 146 106	23 215 689
- Factures non parvenues	440 838	629 250	98 387
- Retenues de garantie	215 258	336 077	219 083
<u>Sous total</u>	<u>27 044 516</u>	<u>24 409 551</u>	<u>24 957 511</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>27 655 661</u>	<u>25 199 699</u>	<u>25 669 262</u>

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Autres provisions pour risques	1 107 778	692 782	1 020 732
<u>Total des provisions</u>	<u>1 107 778</u>	<u>692 782</u>	<u>1 020 732</u>

NOTE 16 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Personnel, rémunérations dues	780	3 618	948
- Personnel, provisions pour congés payés	617 507	437 791	517 507
- Personnel, autres charges à payer	362 928	1 141 195	562 279
- Etat, retenues sur salaires	158 580	79 308	133 064
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	451 297	369 333	586 364
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	5 133	14 750	4 587
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 863 729	1 345 624	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	12 249	4 780	34 430
- Actionnaires, dividendes à payer	12 018	9 951	9 951
- C.N.S.S	391 143	250 264	344 705
- Autres comptes créditeurs	883 331	702 878	813 340
- Diverses charges à payer	231 161	200 000	169 929
- Charges à payer sur contrats de portage	855 084	669 647	702 844
- Produits constatés d'avance	59 550	64 466	59 550
Total	5 904 490	5 293 605	3 939 498

NOTE 17 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Capital social (A)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale (B)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	6 992 000	4 092 000	4 092 000
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	22 500 000	22 500 000	22 500 000
- Boni de fusion	990 155	-	-
- Résultats reportés	14 793 245	16 253 664	16 253 663
Total des capitaux propres avant résultat de la période	87 552 243	85 122 505	85 122 506
Résultat de la période	7 454 918	5 382 495	7 364 119
Total des capitaux propres avant affectation (D)	95 007 161	90 505 000	92 486 625

Résultat par action:

Résultat de la période (1)	7 454 918	5 382 495	7 364 119
Nombre d'actions (2)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2) (C)	1,065	0,769	1,052

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2012 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**ARRETE AU 30 juin 2012**

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2010	35 000 000	22 500 000	3 450 000	-	1 000 000	3 776 843	15 170 076	10 175 587	91 072 506
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011			50 000		3 092 000		7 033 587	(10 175 587)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010							(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 31 décembre 2011								7 364 119	7 364 119
Solde au 31 Décembre 2011	35 000 000	22 500 000	3 500 000	-	4 092 000	3 776 843	16 253 663	7 364 119	92 486 625
Affectations approuvées par l'AGO du 29/05/2012					2 900 000		4 464 119	(7 364 119)	-
Fusion SIMT				990 155			25 463		1 015 618
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 30 juin 2012								7 454 918	7 454 918
Solde au 30 Juin 2012	35 000 000	22 500 000	3 500 000	990 155	6 992 000	3 776 843	14 793 245	7 454 918	95 007 161

NOTE 18 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Intérêts conventionnels	20 836 175	20 208 046	40 390 243
Intérêts intercalaires	195 510	147 577	300 696
Intérêts de retard	510 283	490 649	898 913
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>21 541 968</u>	<u>20 846 272</u>	<u>41 589 852</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(259 972)	(508 336)	(1 026 923)
. Intérêts de retard	(240 232)	(186 721)	(347 306)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	540 358	70 785	102 622
. Intérêts de retard antérieurs	111 255	96 366	142 601
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>151 409</u>	<u>(527 906)</u>	<u>(1 129 006)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>21 693 377</u>	<u>20 318 366</u>	<u>40 460 846</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	87 950	283 372	373 572
- Commissions d'assurance	264 951	238 000	486 395
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>352 901</u>	<u>521 372</u>	<u>859 967</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Intérêts des emprunts obligataires	5 810 984	4 882 278	10 090 778
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 214 126	2 337 879	4 538 241
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 197 265	1 888 782	3 318 053
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	217 778	178 686	402 146
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>9 440 153</u>	<u>9 287 625</u>	<u>18 349 218</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	388 450	345 750	697 834
- Intérêts sur opérations de financement	984 862	1 119 752	2 090 051
- Pénalités fiscales et sociales	4 380	-	-
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	152 240	216 000	389 578
- Gains de change	(16 994)	-	-
- Autres	-	5 910	142 985
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 512 938</u>	<u>1 687 412</u>	<u>3 320 448</u>
<u>Total général</u>	<u>10 953 091</u>	<u>10 975 037</u>	<u>21 669 666</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Produits des participations	4 997 709	3 586 360	4 136 792
- Produits des titres Immobilisés	114 429	228 406	240 442
- Revenus des autres créances immobilisées	20 596	17 976	70 539
- Produits nets sur cession de valeurs mobilières	3 285	35 189	44 963
<u>Total</u>	<u>5 136 019</u>	<u>3 867 931</u>	<u>4 492 736</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Salaires et compléments de Salaires	2 054 244	1 635 120	3 646 662
- Bonus	200 000	605 000	345 000
- Indemnités représentatives de frais	78 029	70 950	133 449
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	431 434	384 256	753 634
- Autres charges sociales	253 963	204 120	447 245
<u>Total</u>	<u>3 017 670</u>	<u>2 899 446</u>	<u>5 325 990</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Achat de matières et fournitures	54 461	40 254	88 213
<u>Total des achats</u>	<u>54 461</u>	<u>40 254</u>	<u>88 213</u>
- Locations	65 203	165 328	344 769
- Charges locatives et de copropriété	35 808	45 887	95 540
- Entretien et réparations	135 182	115 379	255 366
- Primes d'assurances	8 019	47 791	78 716
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	243 356	163 540	353 357
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>487 568</u>	<u>537 925</u>	<u>1 127 748</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	461 060	505 449	868 114
- Publicités, publications, relations publiques	109 988	120 222	219 899
- Déplacements, missions et réceptions	353 828	285 272	567 532
- Frais postaux et de télécommunications	194 450	133 014	265 473
- Services bancaires et assimilés	182 847	173 818	309 457
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 302 173</u>	<u>1 217 775</u>	<u>2 230 475</u>
- Jetons de présence	32 400	32 400	64 800
- Frais du contentieux	2 174	1 158	1 545
- Autres	8 731	4 402	7 384
<u>Total des charges diverses</u>	<u>43 305</u>	<u>37 960</u>	<u>73 729</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	63 793	52 150	112 478
- T.C.L	163 605	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	88 377	13 074	21 179
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>315 775</u>	<u>165 224</u>	<u>233 657</u>
<u>Total général</u>	<u>2 203 282</u>	<u>1 999 138</u>	<u>3 753 822</u>

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	3 698 483	3 437 401	7 431 529
- Dotations aux provisions collectives	-	-	2 000 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 554 451)	(1 394 234)	(3 295 181)
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés	-	2 203 046	2 203 046
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	(2 014 953)	(2 014 953)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	(188 093)	(188 093)
- Encaissement sur créances radiées	-	-	(9 455)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	1 144 032	2 043 167	6 126 893

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	259 597	86 322	319 978
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	352 236	208 305	424 988
Total	611 833	294 627	744 966

NOTE 26 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	60 891	25 457	29 877
- Dotations aux provisions pour risques et charges	87 046	37 574	385 524
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	(50 757)	(97 176)
- Reprises de provisions pour risques et charges	-	-	(20 000)
Total	147 937	12 274	298 225

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	-	296
- Autres gains sur éléments exceptionnels	-	9 456	-
- Intérêts sur compte courant de SIMT	-	-	133 153
- Produits sur assistance technique MLA	151 964	147 607	299 571
- Autres produits	62 230	1 317	188 542
Total	214 194	158 380	621 562

NOTE 28 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2012 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice imposable.

NOTE 29 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	21 275 326	14 457 453	14 457 453
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(20 634 909)	(18 394 344)	(21 275 326)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(6 632 235)	(3 282 390)	(3 282 390)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	8 151 402	4 765 987	6 632 235
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(177 391)	(1 968)	(23 133)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(6 555 331)	(6 981 599)	(6 981 599)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 660 508	6 365 099	6 555 331
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 729 904)	(2 880 149)	(2 880 149)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 915 177	2 668 828	2 729 904
- TVA collectées	+	21 308 776	19 177 909	39 355 860
- Loyers encaissés	+	131 914 757	117 470 664	240 973 229
- Intérêts de retard	+	510 283	490 649	898 913
- Créances virées en Pertes	-	-	(2 203 046)	(2 203 046)
- Encours financiers virées en pertes	+	-	635 163	635 163
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	235 162	418 802	2 023 338
- Encaissement sur créances radiées	+	-	-	9 456
- Remboursements anticipés	+	5 706 809	7 843 581	11 238 077
- Produits sur Cessions anticipées	+	87 950	283 372	373 572
<u>Encaissements reçus des clients</u>		162 036 381	140 834 012	289 236 888

NOTE 30 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	24 957 511	20 497 721	20 497 721
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(27 044 516)	(24 409 551)	(24 957 511)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(1 752 568)	(914 623)	(914 623)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	2 522 257	1 115 835	1 752 568
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	147 922 194	106 082 424	243 065 984
- TVA sur Investissements	+	20 406 450	15 356 392	34 078 288
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		167 011 328	117 728 198	273 522 427

NOTE 31 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en début de période	-	(7 514)	(18 763)	(18 763)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en fin de période	+	7 514	7 514	7 514
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(10 957)	(21 819)	(21 819)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	19 537	21 719	10 957
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(653 254)	(608 849)	(608 849)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	1 519 016	969 633	653 254
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	711 751	685 926	685 926
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(611 145)	(790 148)	(711 751)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	948	733	733
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(780)	(3 618)	(948)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	517 507	350 063	350 063
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(617 507)	(437 791)	(517 507)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	562 279	1 451 882	1 451 882
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(362 928)	(1 141 195)	(562 279)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	133 064	47 689	47 689
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(158 580)	(79 308)	(133 064)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	586 364	434 341	434 341
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(451 297)	(369 333)	(586 364)
- C.N.S.S en début de période	+	344 705	180 878	180 878
- C.N.S.S en fin de période	-	(391 143)	(250 264)	(344 705)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	169 929	238 555	238 555
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(231 161)	(200 000)	(169 929)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	702 844	453 647	453 647
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(855 084)	(669 647)	(702 844)
- TVA, payées sur biens et services	+	332 462	350 412	875 106
- Charges de personnel	+	3 017 670	2 899 446	5 325 990
- Autres charges d'exploitation	+	2 203 282	1 999 138	3 753 822
- Impôts et taxes	-	(315 775)	(165 224)	(233 657)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>6 161 747</u>	<u>5 335 617</u>	<u>9 857 878</u>

NOTE 32 : INTERETS PAYES

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Frais d'émission d'emprunt	+	395 300	331 504	529 369
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	4 587	16 179	16 179
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(5 133)	(14 750)	(4 587)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	4 966 869	4 072 720	4 072 720
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(4 633 660)	(4 111 030)	(4 966 869)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	669 962	716 872	716 872
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(1 228 462)	(863 031)	(669 962)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	518 783	746 186	746 186
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(432 934)	(645 898)	(518 783)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	64 449	-	-
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	(21 802)	(20 365)	(64 449)
- Charges financières	+	10 953 091	10 975 037	21 544 666
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(217 778)	(178 686)	(402 146)
		11 033 271	11 024 738	20 999 198

Intérêts payés**NOTE 33 : IMPOTS ET TAXES PAYES**

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+ ou -	(1 002 705)	55 623	55 623
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	+ ou -	(655 860)	(1 345 624)	1 002 705
- Acomptes provisionnels	+ ou -	-	766 935	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	34 430	12 951	12 951
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(12 249)	(4 780)	(34 430)
- Impôts et taxes	+	315 775	165 224	233 657
- Impôts sur les bénéfices	+	1 863 729	1 345 624	1 290 581
		543 121	995 954	2 561 088

Impôts et taxes payés

NOTE 34 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	2 385 328	546 031	546 031
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(5 837 283)	(2 020 985)	(2 385 328)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	372 759	381 378	381 378
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(487 188)	(559 356)	(372 759)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	534 028	268 387	268 387
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(518 239)	(393 658)	(534 028)
- Apport de fusion autres comptes débiteurs	+	271 523	-	-
- Compte courant SIMT en début de période	+	1 639 381	2 052 643	2 052 643
- Compte courant SIMT en fin de période	-	-	(1 763 239)	(1 639 381)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	40 647	16 373	16 373
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(46 649)	(11 240)	(40 647)
- Compte courant MLA en début de période	+	196 871	210 253	210 253
- Compte courant MLA en fin de période	-	(257 762)	(192 451)	(196 871)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	+	23 174	23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	464 422	390 480	390 480
- Comptes d'attente en fin de période	-	(571 599)	(412 326)	(464 422)
- Placements en titres en début de période	+	884 078	-	-
- Placements en titres en fin de période	-	(837 986)	(432 199)	(884 078)
- Transfert de titres d'investissements	+	-	-	500 020
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(813 340)	(796 165)	(796 165)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	883 331	702 878	813 340
- Apport de fusion autres comptes créditeurs	-	(1 748 642)	-	-
- Apport de fusion liquidités	+	184 847	-	-
- Produits des placements	+	5 136 019	3 867 931	4 306 606
- Autres produits d'exploitation	+	264 951	238 000	486 395
- Autres gains ordinaires	+	214 194	158 380	621 266
- Autres pertes ordinaires	-	-	(529)	(529)
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>2 353 691</u>	<u>2 250 586</u>	<u>3 278 967</u>

NOTE 35 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	(441 219)	(41 250)	(41 250)
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	+	441 219	-	441 219
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	137 649	439 835	1 293 517
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	67 740	310 865	414 397
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>205 389</u>	<u>750 700</u>	<u>2 107 883</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	31 800	1 000 220	1 000 220
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	2 500 000	2 500 000	2 900 000
- Avances sur acquisitions de Titres de en début de période	-	(2 415 580)	(1 207 790)	(1 207 790)
- Avances sur acquisitions de Titres de en fin de période	+	2 415 580	1 207 790	2 415 580
- Dépôts et cautionnements versés		-	3 800	3 800
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	532 170	447 962	631 463
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		3 063 970	3 951 982	5 743 273

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	-	165 205	273 605
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	-	399 510	399 510
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	300 000	-	477 645
- Remboursements sur prêts au personnel	+	190 683	190 760	360 512
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		490 683	755 475	1 511 272

NOTE 38 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Dividendes et tantièmes	+	5 950 000	5 950 000	5 950 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	9 951	7 793	7 793
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(12 018)	(9 951)	(9 951)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		5 947 933	5 947 842	5 947 842

NOTE 39 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Banques	+	2 011 591	2 003 518	598 376
- Caisses	+	3 578	5 222	5 056
- Banques, découverts	-	(15 842 316)	(6 890 663)	(10 755 267)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		(13 827 147)	(4 881 923)	(10 151 835)

NOTE 40 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Août 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.